

LE PETIT LIVRE DU BIEN-ÊTRE · CHAPITRE 1.2

Ce qui motive vraiment : autonomie, compétence, lien

TransparenceRH

On ne motive pas quelqu'un comme on remonte une horloge : on crée les conditions où il a envie de s'engager. Trois théories, solides et complémentaires, disent…

3	2	5	1
besoins : autonomie, compétence, lien	familles de facteurs (Herzberg)	caractéristiques du poste	merci précis par jour



LA RÈGLE

Ce que dit la loi

Le salaire est dû selon le contrat (CO 322) et l'égalité salariale s'impose (LEg 3) : c'est un facteur d'hygiène, sans lequel le reste ne tient pas.



LA RÈGLE

À retenir

Herzberg distingue les facteurs d'hygiène (salaire, conditions, règles), qui évitent l'insatisfaction, et les facteurs moteurs (réussite, reconnaissance, responsabilité, progrès), qui motivent.



LA RÈGLE

La règle clé

Un salaire jugé injuste : Le corriger avant de parler de motivation (CO 322 · LEg 3)



LA RÈGLE

Pour s'en souvenir

« Autonomie, compétence, lien : les trois piliers de l'élan. »



LE PIÈGE

Le piège

Croire qu'une prime règle un problème de sens : elle peut même réduire la motivation intérieure si elle devient un contrôle.



LA BASE LÉGALE

Les références

CO 321d, 322, 322d, 330a ; LEg 3 ; Ryan et Deci 2000 ; Herzberg 1959 ; Hackman et Oldham 1976.



Le cas express

Une prime suffit-elle à remotiver un vendeur qui manque d'autonomie ?

> ✓ **Non** Le salaire évite l'insatisfaction ; l'autonomie et le retour motivent.



✓ À retenir, dans l'ordre

- ☐ Vérifier le salaire et l'égalité.
- ☐ Donner de l'autonomie.
- ☐ Offrir une tâche entière.
- ☐ Faire un retour régulier.
- ☐ Reconnaître précisément.

Base légale : CO 321d, 322, 322d, 330a ; LEg 3 ; Ryan et Deci 2000 ; Herzberg 1959 ; Hackman et Oldham 1976.

Le chapitre complet, avec l'exercice : **transparencerh.ch/bd-motivation.html**

Repère d'information générale sur le droit suisse, sans valeur de conseil juridique individuel. Vérifié aux sources officielles le 10 novembre 2026.